

Compte financier unique 2023

Rapport synthétique annexé à la délibération
budgétaire

GRAND DOLE



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Sommaire

[Éléments de compréhension](#)

[Présentation des résultats 2023](#)

[Détail du budget de fonctionnement par pôle](#)

[Zoom sur l'évolution de la masse salariale](#)

[Evolution de l'épargne brute](#)

[Détail des dépenses d'équipement](#)

[Le financement des investissements en 2023](#)

[Evolution de la dette](#)

[Les budgets annexes](#)

[Bilan au 31/12/2023](#)

Éléments de compréhensions sur le Compte financier unique (CFU)

Le CFU est une fusion du compte administratif et du compte de gestion et présente le bilan financier et les comptes réalisés de l'année N-1

Ce document retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette de l'année écoulée, il reprend également les engagements juridiques en dépenses et en recettes dénommés les restes à réaliser

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Une fois le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats et les résultats sont intégrés au budget supplémentaire.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions

La présentation de ce CFU 2023 répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil communautaire les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget 2023 en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2023 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette

Résultats 2023 : la section de fonctionnement

en K€

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	CA 2022	CA 2023
011 Charges à caractère général	5 139	5 713
012 Charges de personnel	23 579	24 767
014 Atténuations de produits	10 875	11 652
65 Autres charges de gestion courante	11 534	13 075
66 Charges financières	452	575
67 Charges exceptionnelles	27	8
Dépenses réelles	51 607	55 791
042 Opérations d'ordre	4 623	3 447
Dépenses d'ordre	4 623	3 447
Dépenses de fonctionnement (a)	56 230	59 238

Recettes de fonctionnement

Chapitre	CA 2022	CA 2023
013 Atténuations de charge	323	210
70 Produits des services	14 917	15 751
73 Impôts et taxes	9 454	13 974
731 Fiscalité locale	22 928	20 810
74 Dotations et participations	8 326	8 453
75 Autres produits de gestion courante	2 013	555
76 Produits financiers	320	575
77 Produits exceptionnels	5	258
Recettes réelles	58 286	60 587
042 Opérations d'ordre	968	2 873
Recettes d'ordre	968	2 873
Recettes de fonctionnement (b)	59 254	63 460



Résultats 2023 : la section de fonctionnement

- **Les ressources : 63 460 K€**

De 2022 à 2023, Les **recettes de fonctionnement** évoluent de **+7,1%**

En **réel**, les **recettes** évoluent de **+3,9%** en raison principalement de la fiscalité locale avec l'application de la revalorisation des bases fiscales.

A noter qu'en 2022, une annulation du reversement de prélèvement TH a été réalisée pour 1 480 K€ et vient en recette au chapitre 75, une provision a été ouverte en 2023 et un reversement pour la moitié de ce prélèvement a été réalisé en 2023.

Hors cette opération comptable de prélèvement TH, les recettes réelles de fonctionnement évoluent de +6,7%.

- **Les dépenses : 59 238 K€**

De 2022 à 2023, Les **dépenses de fonctionnement** évoluent de **+5,3%**

Les dépenses réelles de fonctionnement évoluent de +8,1% en raison de :

- + 1 188 K€ sur la masse salariale brute (ville et aggro) avec l'application de mesures gouvernementales telles que la revalorisation indiciaire, le relèvement de l'indice minimum et du SMIC,
- +805 K€ de reversement de la taxe d'aménagement du budget principal au budget annexe aménagement de zones
- +740K€ de prélèvement TH
- +400K€ correspondant au versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe assainissement
- +240K€ sur les frais d'énergie mais une hausse contenue du fait de l'application du plan d'économie d'énergie
- +200K€ sur la DSP Piscines afin de compenser la non indexation des tarifs

Résultats 2023 : la section d'investissement

en K€

Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2022	CA 2023
10		1
13		
16	2 222	2 236
20/204/21/23	5 755	9 563
26	150	34
27		
Dépenses réelles	8 126	11 834
040 Opérations d'ordre	972	2 873
041 Opérations patrimoniales	1	
Dépenses d'ordre	974	2 873
Dépenses d'investissement (f)	9 100	14 708

Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2022	CA 2023
10	517	506
1068	1 720	
13	5 204	4 009
16	1	0
21/23	758	6
27		
Recettes réelles	8 199	4 521
040 Opérations d'ordre	4 628	3 447
041 Opérations patrimoniales	1	
Recettes d'ordre	4 629	3 447
Recettes d'investissement (g)	12 828	7 968

Résultats 2023 : la section d'investissement

- Les recettes d'investissement : 7 968 K€

Elles comprennent :

- le FCTVA et la taxe d'aménagement à hauteur de 506 K€.
- Les subventions d'investissement pour 4 009 K€
- Les dotations aux amortissements pour 3 447 K€
- A noter que le Grand Dole n'a pas fait d'appel aux emprunts pour financer ses dépenses d'équipement 2023**

- Les dépenses d'investissement : 14 708 K€

Elles comprennent :

- L'emprunt pour 2 236 K€ en stabilité du fait que la collectivité n'a pas emprunté en 2023
- Les dépenses d'équipement à hauteur de 9 563 K€ en hausse de +3 809 K€ par rapport à 2022
- A noter que les opérations d'ordre patrimonial sont en hausse de 1 901 K€ du fait de la neutralisation des amortissements sur les subventions versées (équilibre en recette d'ordre de fonctionnement)

- **Remarque : le financement des opérations d'investissement se fait par l'utilisation du résultat cumulé**

Résultats 2023 : les résultats de clôture

en K €

Fonctionnement Résultat de clôture de l'exercice 2022

	CA 2022	CA 2023
Dépenses de fonctionnement (a)	56 230	59 238
Recettes de fonctionnement (b)	59 254	63 460
Résultat d'exécution (c=b-a)	3 024	4 222
Reprise résultat 2022 reporté (d)	3 504	6 528
Résultat de fonctionnement (e=c+d)	6 528	10 750

	CA 2022	CA 2023
Résultat de clôture (k=e+j)	11 752	9 236
Restes à réaliser en dépenses (l)	8 216	8 019
Restes à réaliser en recettes (m)	4 022	2 847
Résultat cumulé après restes à réaliser (n=k+m-l)	7 558	4 063
Correction 1068 (apurement du compte 1069)	-7	
Résultat cumulé après corrections 1068	7 551	4 063

Investissement Résultat de clôture de l'exercice 2022

	CA 2022	CA 2023
Dépenses d'investissement (f)	9 100	14 708
Recettes d'investissement (g)	12 828	7 968
Résultat d'exécution (h=g-f)	3 728	-6 739
Reprise résultat 2022 reporté (i)	1 504	5 226
Résultat d'investissement (j=h+i)	5 226	-1 514

- Un **résultat de fonctionnement** en hausse pour atteindre **10 750 K€**, mais contrebalancé par un **déficit d'investissement** de **-1 514 K€**.
- Avec le solde des RAR, l'excédent est de **4 063 K€**

Détail du budget en fonctionnement par secteurs

Fonctionnement (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Finances-fiscalité-dotations	13 539	14 287	34 699	35 891
Administration générale	2 296	2 237	1 615	1 467
Moyens et ressources	4 287	4 816	1 849	2 042
Actions sociales	463	598	220	340
Actions éducatives	11 389	11 728	8 287	8 435
Sports	1 745	2 056	316	312
Culture	4 284	4 613	1 368	1 462
Aménagement et attractivité du territoire	2 484	3 164	767	900
Services techniques	11 119	12 290	9 166	9 736
Sous total opérations réelles	51 607	55 791	58 287	60 587
Sous total opérations d'ordre	4 623	3 447	968	2 873
Total fonctionnement	56 230	59 238	59 254	63 460
Excédent			3 024	4 222

Finances- Fiscalité- Dotations

Finances-Fiscalité- Dotations (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Fiscalité locale directe			11 056	12 361
Fiscalité indirecte			15 397	15 937
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			2 949	3 236
Attributions de compensation	8 598	8 610	24	24
FNGIR	1 632	1 632		
FPIC	616	577		
Autres reversements fiscalité		833		
FCTVA (fonctionnement)			15	22
DGF			3 422	3 506
Contributions SDIS	1 988	2 031		
Produits des cessions				220
Frais financiers (compte 66)	452	556		
Admissions en non valeur	30	24		
Recettes/charges diverses	222	25	1 837	585
Budget total	13 539	14 287	34 699	35 891
Produit net			21 160	21 604
Produit net hors prélèvement taxe habitation			19 617	20 864

NB : la TEOM et la taxe GEMAPI ne figurent pas dans cette diapo, elles sont retracées dans la diapo 19 relative à l'environnement



Finances- Fiscalité- Dotations (recettes)

Fiscalité directe : 12 361 K€

le produit fiscal 2023 est en hausse de +11,8% en raison de l'actualisation des bases fiscales, soit une hausse de +1 305 K€ par rapport à 2022.

Le produit de la TH repose sur le logements vacants et les résidences secondaires.

Fiscalité directe (K€)	CA 2022	CA 2023	Evol
CFE	5 592	5 985	7,0%
TFB	4 902	5 301	8,1%
TH	415	657	58,4%
TFNB	110	119	8,1%
Rôles supplémentaires	37	299	717,9%
TOTAL	11 056	12 361	11,8%

Fiscalité indirecte : 15 937 K€

- La CVAE a disparu depuis le 1^{er} janvier 2023 et est est compensé par une fraction de TVA au même titre que la TH.

Pour 2023 :

- Fraction de TVA pour la TH = 9 684 K€
- Fraction de TVA pour la CVAE = 4 266 K€

- Les IFR évoluent de +6,9%
- La TASCOT évolue de +18,1%

Fiscalité indirecte (K€)	CA 2022	CA 2023	Evol
CVAE	4 232	0	-100,0%
IFER	568	607	6,9%
TASCOT	1 168	1 379	18,1%
TVA	9 430	13 950	47,9%
TOTAL	15 397	15 937	3,5%

La fiscalité locale constitue 57% des recettes réelles de fonctionnement

Finances- Fiscalité- Dotations (recettes)

DGF:

2022	2023	Evol en %
3 422K€	3 506 K€	+2,5%

Elle est constituée de la dotation d'intercommunalité (calculée par rapport à sa population, son coefficient d'intégration fiscale et son potentiel fiscal) et d'une dotation de compensation. La dotation 2023 est en hausse de +84K€

Compensations d'exonérations fiscales :

2022	2023	Evol en %
2 949K€	3 236 K€	+9,7%

Les compensations sont les allocations annuelles versées par l'État aux collectivités locales pour compenser les pertes de recettes fiscales entraînées par les exonérations et allègements de bases décidés par voie législative. Le mécanisme de compensation dépend donc de décisions nationales. Ces compensations suivent l'actualisation des bases locatives et donc sont de +9,7% pour 2023.

Les autres recettes

Elles s'élèvent à 585 K€ dont 575 K€ de reversements de dividendes de Dolea.

Finances- Fiscalité- Dotations (dépenses)

	CA 2022	CA 2023	Evol
ACTP/FNGIR/FPIC	10 846	10 819	-0,3%
SDIS	1 988	2 031	2,1%
Intérêts emprunts	452	556	23,0%
Autres dépenses	252	881	249,5%

ACTP/FNGIR et FPIC : en stabilité

Les ACTP s'élèvent à 8 610 K€ en 2023. A noter que les ACTP sont actualisées chaque année avec une part variable liée au produit de la taxe foncière réellement payée par les entreprises installées sur les ZAE

Le FPIC est en légère diminution par rapport à 2022 (-39K€). Pour mémoire, si l'enveloppe nationale est stabilisée à 1Mds € depuis 2016, le montant du prélèvement de droit commun appliqué par l'Etat au Grand Dole et à ses communes membres est en constante évolution.

Le FNGIR, compensant la perte de ressources liée à la suppression de la taxe professionnelle en 2011, est stabilisé à hauteur de 1 632 K€.

SDIS : la contribution 2022 est de 2 031K€ , en progression de +2,1%.

Intérêts des emprunts : la Grand Dole n'a pas fait appel à l'emprunt en 2023 donc les intérêts versés sont de 556 K€ avec une augmentation de +104 K€ en raison de la hausse des taux d'intérêts.

Charges Financières diverses :

En dépenses, il s'agit de la comptabilisation des créances éteintes ou admissions en non valeur et de charges annulées sur exercices antérieurs. Pour 2023, elles sont égales à 24 K€.

En outre, 740K€ relèvent du prélèvement fait par l'Etat sur la taxe d'habitation perçue à tort en 2021. 87K€ sont relatifs à un remboursement de trop perçu sur la TVA 2022

Administration générale : 770 K€ en cout net

Administration générale (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
DG/Cabinet du président	34	38		
Assemblées/ Affaires juridiques/Performance	179	235		
Communication/imprimerie	74	93		
Tranquillité publique	35	48	27	43
Mutualisations GD/VD	80	74	262	291
Charges générales	401	488	289	334
Charges de personnel	1 895	1 749	1 326	1 133
Budget total	2 296	2 237	1 615	1 467
COUT NET	682	770		

Cabinet du Président : il s'agit de crédits affectés à l'organisation de manifestations diverses (séminaires, vœux...etc), budget en stabilité.

Pilotage et coordination : ce poste comprend :

- Les prestations de conseil juridique
- La certification des comptes,
- le suivi des contentieux,
- La retranscription des conseils communautaires et dématérialisation des convocations,
- les cotisations (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle métropolitain, ARAPT, Agence technique départementale).

Ce budget est en augmentation du fait de l'augmentation de la cotisation au Pays Dolois,

Communication imprimerie : ce budget prend en charge la conception et la distribution du Grand Dole magazine.

4 numéros ont été publiés en 2023. Le budget consacré en 2023 s'élève à 93 K€ en progression en raison de l'augmentation du coût du papier.

Tranquillité publique : 48 K€, cela concerne la gestion de la fourrière intercommunale et de la gestion des prestations de télésurveillance des bâtiments.

Mutualisations : flux croisés concernant les charges de fonctionnement hors masse salariale entre la ville et l'agglomération

Moyens et ressources : 2 774 K€ en net

Moyens - Ressources (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Finances	1			
Ressources humaines	560	600		
Systèmes d'information	379	496	1	1
Moyens généraux	564	596	422	464
Commande publique	9	15		
Charges générales	1 514	1 706	422	465
Charges de personnel	2 773	3 110	1 427	1 577
Budget total	4 287	4 816	1 849	2 042
COUT NET	2 438	2 774		

RH : ce poste est en augmentation de +40 K€ en raison de l'augmentation des formations des encadrants. Ce budget comprend également les indemnités des élus, leurs frais de formation et de déplacement pour 373K€, en augmentation de 17K€, prenant en compte l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires en juillet 2022.

DSI : il s'agit de la maintenance et des prestations relatives aux différents logiciels, des abonnements et des prestations d'hébergement des différents progiciels, des frais de téléphonie et enfin de la maintenance des photocopieurs. Ce poste s'élève à 496 K€ en 2023, en hausse de 117K€ du fait de l'acquisition de nouveaux logiciels et de l'augmentation des coûts en mode hébergé.

Accueil, courriers, moyens généraux : Dépenses en augmentation de +31K€ :

- Taxes foncières : 181 K€ en stabilité
- Loyers : 177 K€ (stable)
- Assurances : 78 K€ en augmentation de 10 K€
- Frais d'affranchissement: 62 K€ (en baisse)
- Produits d'entretien, fournitures administratives , prestations d'entretien des locaux et des véhicules : en hausse de 20K€ du fait de l'inflation sur les matières premières et les entretiens externalisés.
- Les recettes sont de 464K€ et comprennent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (315 K€)

Commande publique : 15K€ pour les frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales dans le cadre de la passation des marchés publics.

Actions sociales – Santé : 258 K€ en net

Politique de la ville (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Politique de la ville, prévention de la délinquance	178	174		
Charges générales	178	174	0	0
Charges de personnel	285	424	220	340
Budget total	463	598	220	340
COUT NET	243	258		

Politique de la ville : il s'agit des crédits alloués au centre social et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe 2022 est de 147 K€, budget en stabilité.

Programme de réussite éducative : ce programme est de 27 K€ alloué au CCAS de Dole (comme en 2022)

Actions éducatives : 3 293 K€ en net

Actions éducatives (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Enfance jeunesse fonctionnement ALSH	828	829		
Recettes usagers ALSH/Restauration			1 874	2 067
Participations CAF/MSA/CD39			1 419	1 340
Restaurations scolaire repas+prestataires	1 232	1 314		29
Réductions tarifaires			46	55
Charges générales	2 060	2 143	3 339	3 490
Charges de personnel	9 329	9 585	4 948	4 945
Budget total	11 389	11 728	8 287	8 435
COUT NET	3 102	3 293		

Dépenses ALSH : ce budget concerne les prestations hors temps scolaire, mercredi et vacances en ce qui concerne notamment le fonctionnement des centres de loisirs. Il s'établit à 829 K€ (budget stable)

Dépenses restauration scolaire : +82 K€, conséquences de la hausse sensible de la fréquentation et de l'augmentation des coûts des matières premières,

Recettes usagers : en hausse de +193K€ du fait d'une hausse de la fréquentation et des tarifs

Dotations CAF/MSA et CD 39 : Les prestations de la CAF ont été versées au Grand Dole à hauteur de 1 340 K€, en diminution de -79K€

Sports : 1 743 K€ en net

Sports (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Piscines	833	1 076		
Gymnases	47	46		
Stades	129	141		
Golf	110	110		
Subventions aux associations	106	119		
Autres charges	5	7		1
Charges générales	1 230	1 500	0	1
Charges de personnel	515	556	316	311
Budget total	1 745	2 056	316	312
COÛT NET	1 429	1 743		

Piscines : la contribution pour obligation de service public octroyé au délégataire Equalia s'établit en 2022 à 1 076 K€, en progression de + 243 K€, en raison des clauses d'actualisation de la contribution financière conformément au contrat.

Gymnases : les prestations d'entretien s'élèvent à 47 K€ en stabilité.

Stades : l'entretien des stades en 2022 s'élève à 129 K€, en augmentation de 35K€ en raison de tontes plus importantes et des coûts d'entretien

Golf : contribution en stabilité pour 110K€.

Subventions aux associations : 119 K€, +13K€ en raison de demandes exceptionnelles liées à des manifestations sportives

Actions culturelles : 3 151 K€ en net

Culture (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Evènementiel	386	468		
Conservatoire	96	115	354	350
Lecture publique	110	103	8	4
Vie associative	51	11		
Charges générales	643	696	362	354
Charges de personnel	3 641	3 917	1 005	1 108
Budget total	4 284	4 613	1 368	1 462
COÛT NET	2 917	3 151		

Evènementiel et médiation culturelle : Ce budget comprend les diverses manifestations culturelles à l'échelle du Grand Dole ainsi que les subventions à destination des partenaires culturels. Ainsi, Scènes du Jura s'est vu attribuer un complément de subvention de +21 K€, portant la subvention à 376K€. Les contributions à l'EPCC Terre de Louis Pasteur (15K€), à l'EPCC des Salines Royales (10K€), au Weekend Gourmand du Chat perché (20K€) sont égales à celles de 2022. Le Grand spectacle de Cirques et Fanfares a été pris en charge par le Grand Dole pour 16 K€.

Conservatoire : ce budget couvre le fonctionnement du conservatoire, ainsi que les coûts des concerts . Les subventions affectées aux écoles associatives de Tavaux et St Aubin sont également stables. Les recettes usagers sont de 129 K€. Les subventions du CD 39 et de la DRAC ont été perçues à hauteur de 219K€

Lecture publique : le fonctionnement du réseau des médiathèques s'établit à 103K€ en dépenses. A noter que la gratuité s'applique depuis le 1^{er} septembre 2023.

Vie associative : transfert des subventions sur le budget Evènementiel et médiation culturelle

Aménagement et attractivité du territoire : 2 264 K€ en net

Attractivité et aménagement du territoire (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Développement économique	783	779	134	128
Reversement TA Budget annexe aménagement de zone		805		
Tourisme	676	512	145	278
Habitat gens du voyage	56	63	4	17
Urbanisme et foncier	13	6	30	39
Transports	23	49	36	
Charges générales	1 550	2 213	349	462
Charges de personnel	934	951	419	438
Budget total	2 484	3 164	767	900
COUT NET	1 717	2 264		

Développement éco :

La taxe d'aménagement perçue depuis 4 ans au Grand Dole est reversée au budget annexe aménagement de zones

Subventions : l'enveloppe versée s'établit à 750 K€ (stable)

Développement économique (K€)	2 022	2 023
Aéroport Dole travaux	150	150
Office de commerce	40	40
Espaces jeunes	85	85
Initiative Dole Territoire	55	60
Afhypac	2	
Innovia	323	328
Programme insertion emploi	97	96
CAN	19	11
Autres	10	10
TOTAL	783	780

Développement touristique : 500 K€ sont versés à la SPL Hello Dole dont 250K€ pour la gestion de Dole Tourisme et 250 K€ pour la gestion de Dolexp. Les recettes sont constituées de la taxe de séjour à hauteur de 278 K€, en progression de 92%.

Habitat/Gens du voyage : la gestion des aires des gens du voyage s'élève à 40 K€. La subvention à l'association Gadge est reconduite à hauteur de 10K€. La subvention AJENA est reconduite à hauteur de 7 K€, ainsi que celle de l'ADIL (4K€).

Foncier et Urbanisme : crédits liés à la révision du PLUI .

Transports : 7 K€ sont affectés au fonctionnement de la Ligne des Hirondelles. La boucle insolite a coûté 4K€. Le programme MOBY s'élève à 5K€.

Services techniques : 12 290 € en net

Services techniques (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Etudes travaux voirie bâtiments	492	554	2	4
Garage, logisitique, magasin et ateliers	98	147	1	0
Propreté et espaces verts	43	77	2	
Energie	1 113	1 352	24	
Environnement/Eaux pluviales	5 167	5 287	5 874	6 208
Subvention équilibre budget assainissement		400		
Charges générales	6 914	7 816	5 903	6 212
Charges de personnel	4 205	4 474	3 263	3 523
Budget total	11 119	12 290	9 166	9 736
COUT NET	1 953	2 555		

Etudes- travaux – voirie- Bâtiments : ce budget est en progression de +61 K€ en raison de l'entretien de la voie Grévy (+40K€). Sur l'entretien des bâtiments du Grand Dole, l'inflation sur les contrats de maintenance et d'entretien ont entraîné un surcout de 20K€.

Garages, logistiques, magasins, ateliers : budget en hausse de +48 K€ en raison de la hausse des carburants (+34K€) et de l'inflation sur les pièces détachées des véhicules.

Propreté et espaces verts : budget en hausse de +34K€ avec l'entretien de la voie Grévy et les conséquences de la reprise des agents du SIVOS.

Energie : +240 K€ mais hausse limitée grâce au plan d'économies d'énergie (rappel inscription BP : 1 889 K€)

Zoom sur l'Environnement

Environnement (K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Plan climat	10	15		
Natura 2000	55	64	79	24
Protection des milieux naturels	72	65		
GEMAPI	165	165	237	243
Eaux pluviales	205	216		
Ordures ménagères	4 633	4 740	5 523	5 941
Transition écologique		9		
Charges de fonctionnement	28	15	34	
Charges générales	5 167	5 287	5 874	6 208
Masse salariale	561	595	355	357
Budget total	5 729	5 882	6 229	6 565
Produit net			500	683

Plan climat : 15 K€ pour des actions développées dans le cadre du Plan Air Climat Air Energie Territorial en partenariat avec l'organisme ATMO BFC.

Natura 2000 : 64 K€ pour l'animation du site Natura 2000 et du plan de développement rural avec 24 K€ financé par l'Etat.

Protection des milieux naturels : ce budget est consacré à l'entretien et à la valorisation des espaces sensibles des Monts Dolois et des sentiers du PDIPR (trames vertes) pour 65 K€.

Gemapi : il s'agit des contributions versées aux différents organismes chargés de la protection des milieux aquatiques et de la prévention des inondations : syndicat mixte Doubs-Loue (144K€), EPTB (15K€), Syndicats de la Sablonne (4K€) et de l'Auxon (1K€). Les recettes proviennent de la taxe GEMAPI mise en place à compter de 2022 dans le cadre du pacte de solidarité.

Eaux pluviales : redevance versée à Dolea pour la gestion des eaux pluviales

Environnement : 24 K€ pour des actions éducatives et de prévention

Hors ordures ménagères, et hors GEMAPI, le budget environnement, en net, évolue de + 134K€.

Ordures ménagères : 339K€ réalisés sur la collecte des déchets et des encombrants (+11K€). La contribution au SICTOM est de 4 399K€ (+ 45K€)

La masse salariale (chapitre 012) : 11 390 K€ en net

Masse salariale par secteur (chapitre 012) (K€)	CA 2022	CA 2023
Administration générale	1 895	1 749
Moyens et ressources	2 773	3 110
Actions sociales	285	424
Actions éducatives	9 329	9 585
Sports	515	556
Culture	3 641	3 917
Aménagement et attractivité du territoire	934	951
Services techniques	4 205	4 474
Total masse salariale brute	23 579	24 767
Recettes ressources humaines (MAD, IJ...etc)	12 923	13 376
Total masse salariale nette	10 655	11 390

La masse salariale nette évolue de +6,9% soit + 735 K€ en raison des facteurs suivants :

Postes de dépenses	Surcout
Relèvement indice minimum	80 K€
Revalorisation du point indiciaire 2022 en année pleine	145 K€
Point indice 1/07/2023	370 K€
Revalorisation SMIC	60 K€
Glissement vieillesse technicité (GVT)	80 K€

Accusé de réception en préfecture
 039-200010650-20240625-DCC2024038-DE
 Date de publication : 01/07/2024
 Date de réception en préfecture : 01/07/2024

Evolution de l'épargne brute

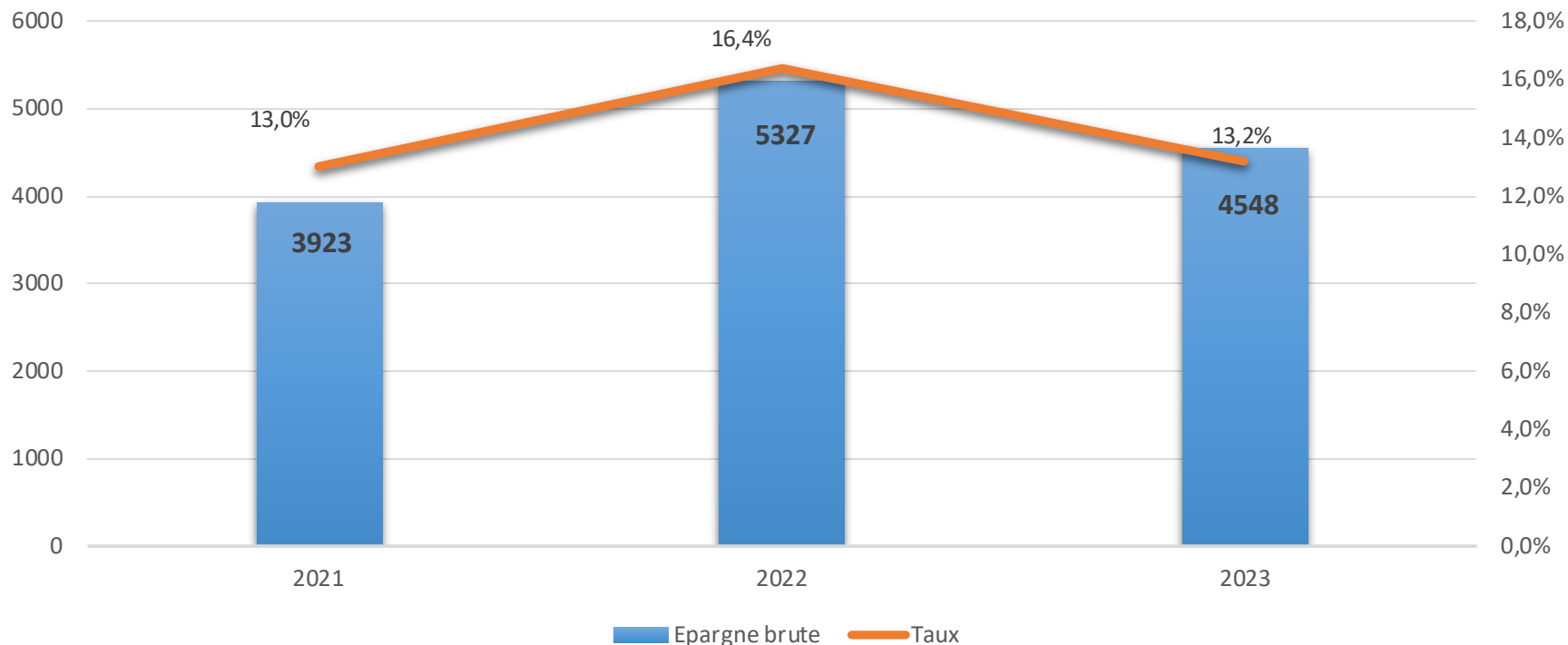
EN K€	CA 2022	CA 2023
TOTAL FISCALITE BRUTE	32 213	34 482
CFE, TH et TF	11 056	12 361
Fiscalité indirecte	15 634	16 180
TEOM	5 523	5 941
Prélèvements sur Fiscalité	-10 846	-11 628
ACTP	-8 598	-8 586
FPIC	-616	-577
FNGIR	-1 632	-1 632
Reversements fisca	0	-833
TOTAL FISCALITE NETTE	21 367	22 854
DGF	3 422	3 506
Compensations fiscales	2 949	3 236
Autres recettes de fonctionnement	4 647	4 808
RECETTES NETTES DE FONCTIONNEMENT	32 385	34 405
DEPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT	27 058	29 857
dont masse salariale	10 654	11 390
dont fonctionnement	16 404	18 466
AUTOFINANCEMENT BRUT	5 327	4 548

En neutralisant le prélèvement exceptionnel TH, l'épargne brute 2023 est de 5 288K€

Evolution de l'épargne brute

Le taux d'épargne brute est égal à = montant épargne brute de l'année n/montant des recettes réelles de fonctionnement de l'année n (net)

Evolution épargne brute (K€)



L'évolution des recettes nettes de 2022 à 2023 étant inférieure à la progression des dépenses nettes, l'épargne brute se retrouve logiquement en baisse par rapport à 2022

Les opérations d'équipement : 9,6 M€ en 2023

Programme ou opération (en K€)	Dépenses 2023	Recettes 2023
Administration générale*	274	319
Culture	162	2
Sports	1 885	187
Restauration et ALSH	1 875	310
Travaux bâtiments	330	18
Ateliers, garages, magasins, logistique, espaces verts	262	
Environnement/Eaux pluviales	225	
Acquisitions foncières	989	1
Développement économique et tourisme	94	188
Transports/Mobilités	65	348
Habitat	2 344	2 642
Gens du voyage	117	
PLUI/PSMV	104	
Fonds de soutien aux communes	877	
TOTAL	9 603	4 015

* Tranquillité publique, informatique, moyens généraux

Investissements marquants en 2023

MPPE	1 500 K€
ANAH	1 022 K€
Stade Paul Martin	871 K€
Gymnase Rochefort	685 K€
Travaux ALSH	279 K€

Le financement des investissements 2023

- Le financement des investissements est assuré par l'autofinancement net*, le FCTVA, la Taxe d'Aménagement, les subventions, et les recettes exceptionnelles

EN K€	CA 2022	CA 2023
AUTOFINANCEMENT BRUT	5 327	4 548
Annuité de la dette	-2 669	-2 788
Autofinancement hors recettes investissement	2 658	1 760
FCTVA +Taxe aménagement	517	506
AUTOFINANCEMENT NET RECURRENT	3 175	2 266
Recettes exceptionnelles (cessions, dividendes)	320	804
AUTOFINANCEMENT NET DE L'ANNEE	3 495	3 070
Subventions et produits de cession	5 962	4 015
Emprunt mobilisé	0	0
INVESTISSEMENTS REALISES	5 905	9 603

Une **épargne nette** en baisse en raison de la de la diminution de l'épargne brute

Absence de recours à l'emprunt

Les ressources d'investissement étant inférieures aux dépenses d'investissement, le fonds de roulement vient également financer ces dépenses pour **2 517 k€**

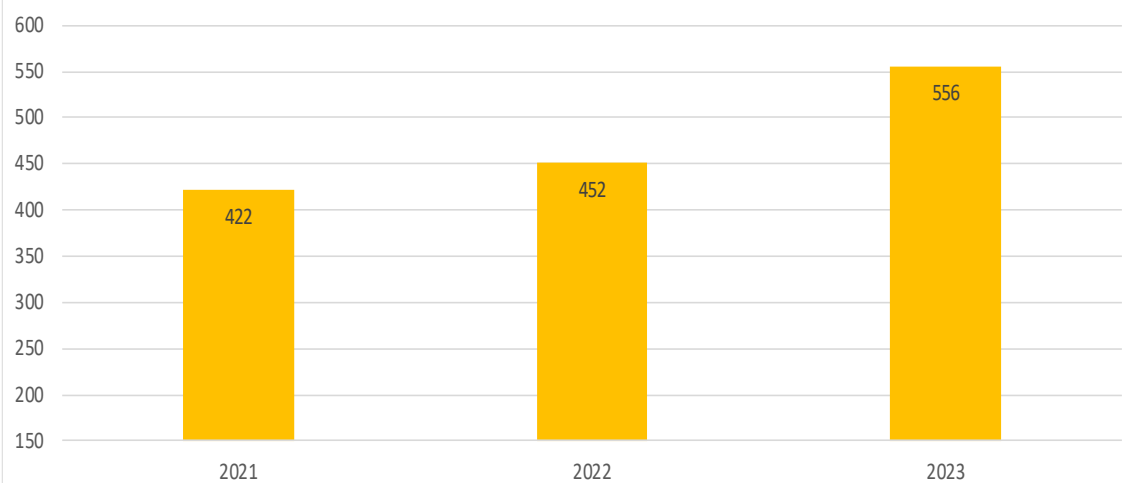
*Epargne nette = épargne brute-annuité de la dette

Évolution de la dette du Grand Dole : Un capital restant dû de 35,1M€

Evolution de l'encours de dette budget principal (en K€)



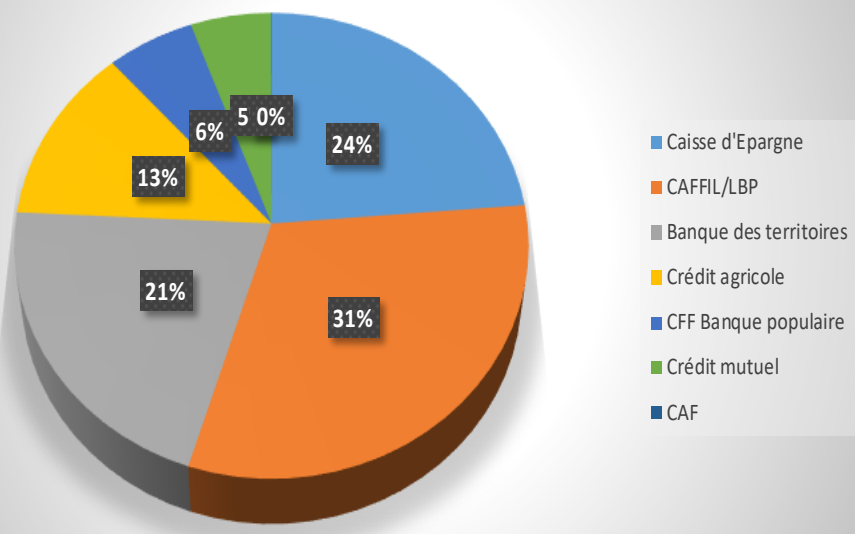
Evolution des intérêts de la dette (en K€)



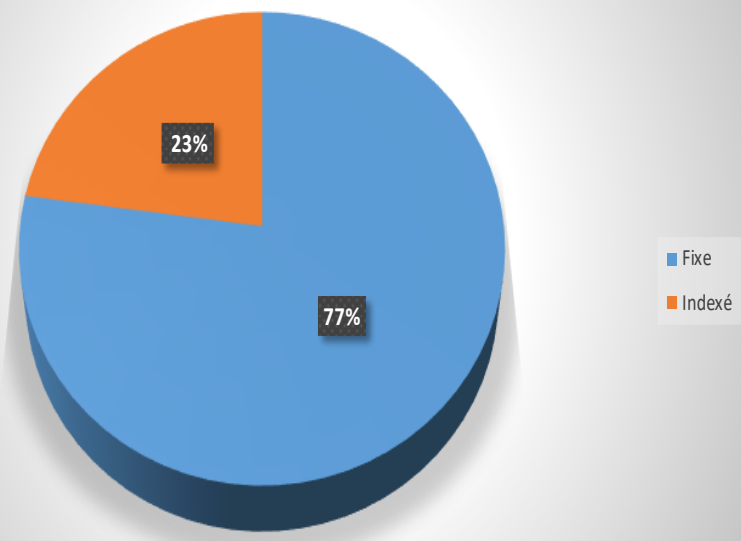
	31/12/2022	31/12/2023
Encours en K€	37 339	35 105
Nombre d'emprunts	19	19
Durée résiduelle	17 ans et 7 mois	16 ans et 9 mois
Taux moyen annuel	1,11	1,43

Évolution de la dette du Grand Dole : Les prêteurs et les taux

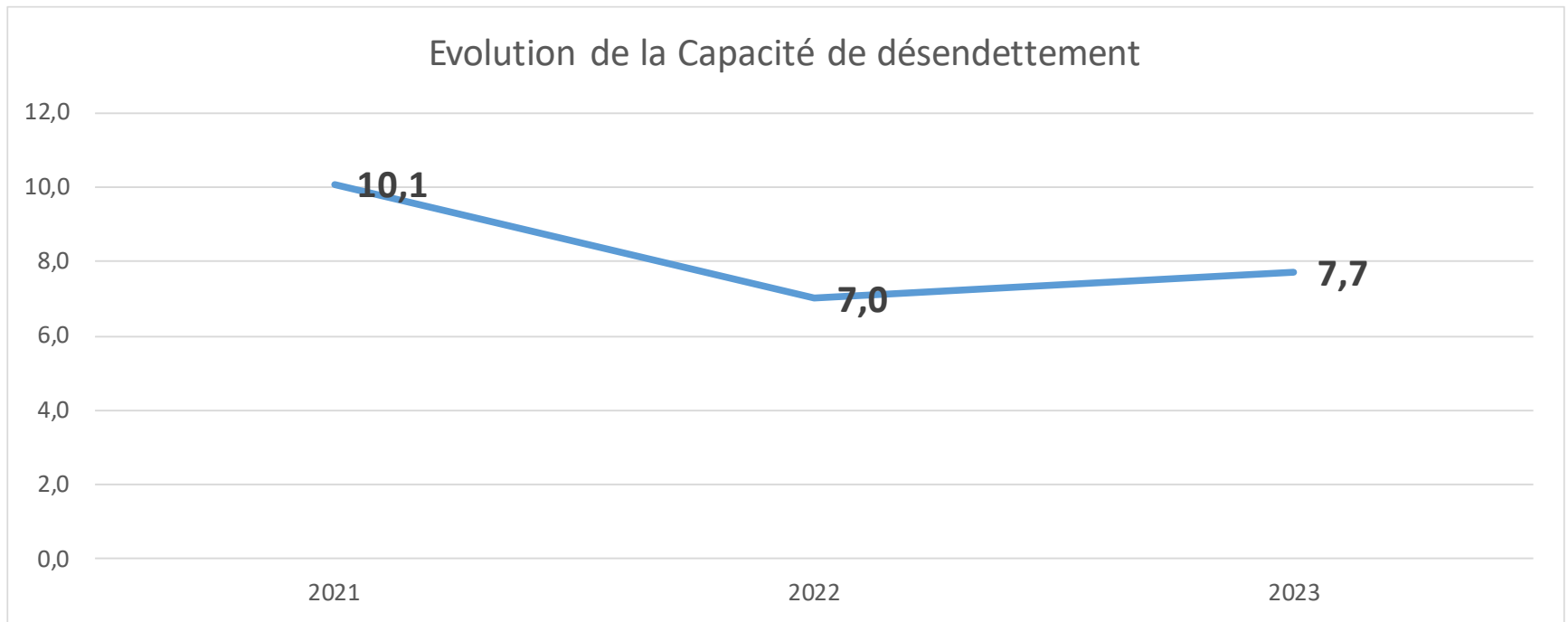
Répartition par prêteur



Dette par type de risque



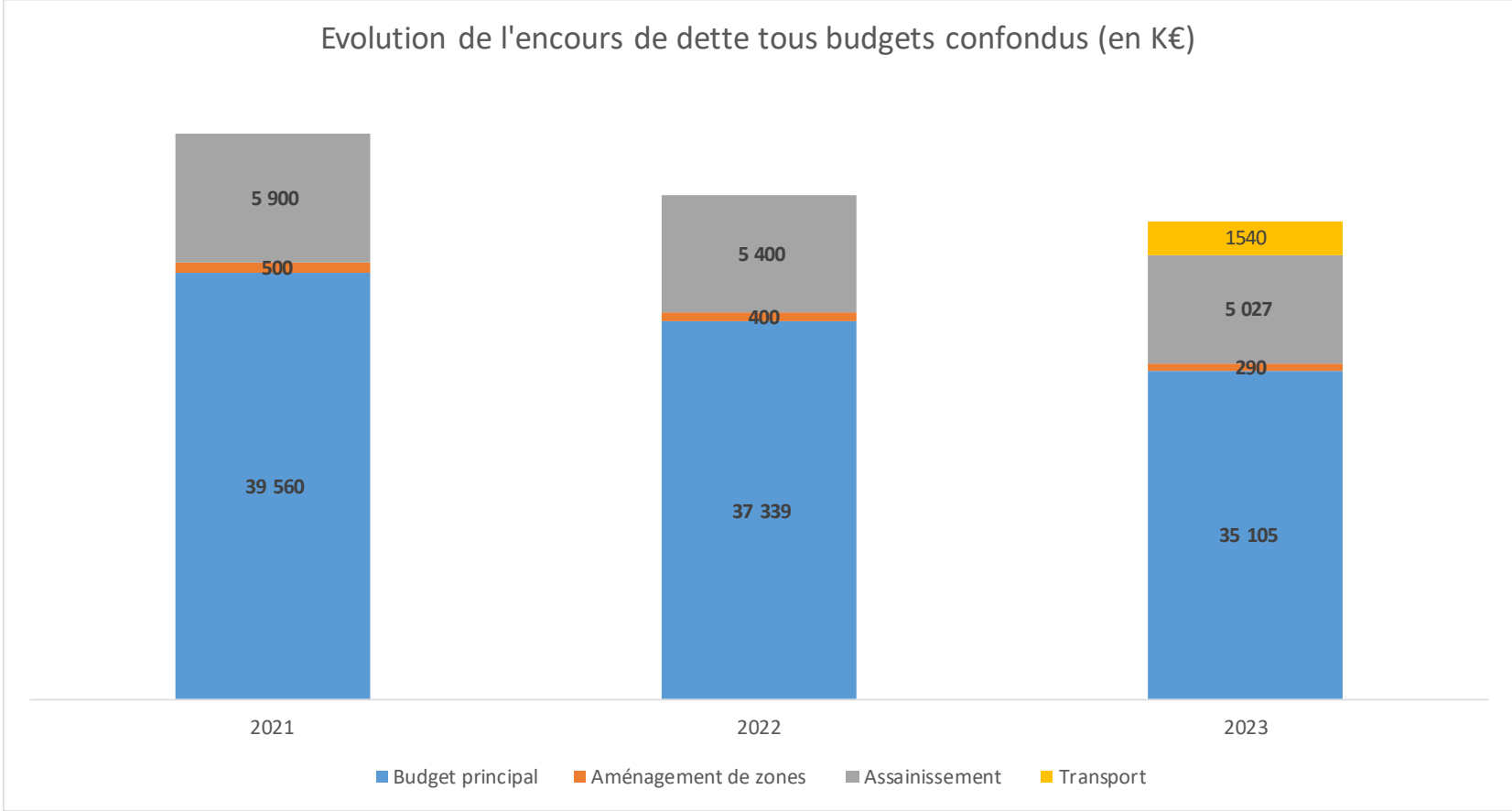
Évolution de la dette du Grand Dole : La capacité de désendettement



La capacité de désendettement est égale au montant de l'épargne brute rapporté à l'encours de dette.

La capacité de désendettement est un indicateur permet de mesurer le nombre d'années théoriques nécessaires pour éteindre la dette bancaire, à capacité d'autofinancement brute constante : c'est donc un outil de mesure de solvabilité financière pour les collectivités.

Évolution de la dette du Grand Dole tous budgets confondus



Encours total tout budgets confondus : 41 962 K€ (en baisse de 1 177K€)

Les budgets annexes:

en K€

FONCTIONNEMENT		Zones d'activités		Transports		Assainissement	
		CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
011	Charges à caractère général	1 134	1 091	4 858	5 480	799	955
012	Charges de personnel			87	92	129	134
66	Charges financières	4	9		49	169	172
67	Charges exceptionnelles						6
042	Opérations d'ordre	2 346	2 418	22	52	957	800
Dépenses de fonctionnement		3 484	3 517	4 966	5 673	2 053	2 067
70	Produits des services	520	850			1 653	2 417
73	Impôts et taxes			3 346	3 315		
74	Dotations et participations			1 899	1 908	152	145
75	Autres produits de gestion courante		853	5	138		
77	Produits exceptionnels				23		401
042	Opérations d'ordre	2 418	2 585		2	187	188
Recettes de fonctionnement		2 938	4 288	5 251	5 387	1 992	3 150
Résultat de fonctionnement		-547	770	286	-286	-61	1 083
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>-106</i>	<i>-653</i>	<i>0</i>	<i>286</i>	<i>-433</i>	<i>-494</i>
Résultat de clôture		-653	117	286	0	-494	589

INVESTISSEMENT		Zones d'activités		Transports		Assainissement	
		CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
10	Dotations fonds divers et réserves						
16	Emprunts et dettes	100	103		60	392	396
20	Immobilisations incorporelles					44	34
21	Immobilisations corporelles			9	1 473	64	69
041	Opérations patrimoniales						
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 418	2 585	2	2	187	188
Dépenses d'investissement		2 518	2 688	11	1 535	687	687
10	Dotations fonds divers et réserves					160	
13	Subventions d'investissement						71
16	Emprunts et dettes				1 631		
041	Opérations patrimoniales						
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 346	2 418	22	52	957	800
Recettes investissement		2 346	2 418	22	1 682	1 117	871
Résultat d'investissement		-172	-270	11	147	430	184
Solde antérieur reporté		-1 415	-1 595	36	47	-257	173
Résultat de clôture		-1 587	-1 865	47	194	173	357
Restes à réaliser		-	-	-	-	22	9

Accusé de réception en préfecture
39-200010650-2023-0625-DCC2024030-15
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception en préfecture : 01/07/2024

Le budget annexe aménagement de zones :

Budget annexe - zones d'activités	DEPENSES		RECETTES	
en K€	CA 22	CA 23	CA 22	CA 23
Acquisitions/cessions	735	778	519	898
Aménagements de terrains	275	230		
Entretien/maintenance/énergie	125	83		1
Frais financiers	4	9		
Reversement Taxe aménagement				805
Amortissements/stocks	2 346	2 418	2 418	2 585
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 484	3 517	2 938	4 288
COUT NET	-546			770
Dette	100	103		
Amortissements/stocks	2 418	2 585	2 346	2 418
TOTAL INVESTISSEMENT	2 518	2 688	2 346	2 418
COUT NET	-172	-270		

Zones	Nom	Acquisitions 2023 en K€	Cessions 2023 en K€
Dole Grandes epenottes	Clinique vétérinaire	373	439
Dole Grandes epenottes	Franc Comtoise de Confort	246	258
Grandes epenottes	Vente box moto	4	
Dole	Transfert de terrains au budget aménagement de zones ZA Mesnils Pasteur	5	
Rochefort	Transfert de terrains au budget principal (corrections car hors Zones)		98
Champvans Grands Prés	SAS MICHAUD	15	54
Choisey ZA 2NAYV	APRR/AREA	132	
Foucherans ZAC Chaucheux	SCI DIO		49
Divers bornages	Divers bornages	3	
TOTAL		778	898

Accusé de réception en préfecture
039-200010650-20240625-DCC2024038-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception en préfecture : 01/07/2024

Le budget annexe transports

Budget annexe transports en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Contrats transporteurs	539	472		
Délégation de service public	4 268	4 825		
Crédit bail bus		85		
Charges et produits divers	50	99	5	162
Versement transport			3 346	3 315
Participation région et DGD			1 899	1 908
Subvention d'équilibre du budget principal				
Charges générales	4 858	5 480	5 250	5 385
Masse salariale	87	92		
Intérêts emprunt		49		
Budget total	4 966	5 621	5 250	5 385
COUT NET/PRODUIT NET			284	-236

Dépenses :

- Le renouvellement de la DSP Transport a nécessité le recours à une AMO pour 42K€
- Les contrats avec les transporteurs sont en quasi stabilité pour 539 K€
- La contribution à la DSP s'élève à 4 268 K€; en hausse de 90K€
- Les indemnités kilométriques en faveur du public scolaire sont de 8K€

Recettes :

- La participation de la Région s'élève à 1 868 K€ (identique à 2021)
- La DGD est gelée à hauteur de 14 K€
- Le versement transport : 3 346 K€ en hausse de +561 K€ (nouvelles modalités de collecte et de reversement par l'URSSAF à compter de 2022 génère un surplus de 138 K€; retour à la normale post crise sanitaire et dynamisme de l'emploi local +323K€)
- Absence de subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe

Le Budget assainissement

Budget annexe - assainissement en K€	DEPENSES		RECETTES	
	CA 22	CA 23	CA 22	CA 23
Charges de fonctionnement (011)	799	955		
Charges de personnel (012)	129	134		
Intérêts de la dette	169	172		
Redevances usagers			1 653	2 417
Primes épuration/dotations			152	145
Produits et charges exceptionnelles		6		401
Opérations d'ordre budgétaire	957	800	187	188
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 053	1 261	1 992	3 150
COÛT NET / PRODUIT NET	-61			1 889
Dépenses d'équipement	108	103		
Dette	392	396		
FCTVA			160	
Subventions d'investissement				71
Opérations d'ordre budgétaire	187	188	957	800
TOTAL INVESTISSEMENT	687	687	1 117	871
COÛT NET	430	184		

La subvention d'équilibre versée du budget principal au budget annexe permet un retour à l'équilibre.

Les investissements prévus sont inscrits dans le schéma directeur et concernent en priorité Tavaux et Damparis.

Bilan du budget principal au 31/12/2023 : 119 805 K€

ACTIF	PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE NET 108,8 M€ <i>(127,4M€ bruts - 18,6M€ amort.)</i>	CAPITAUX PROPRES 81,5 M€	FONDS DE ROULEMENT 9,1 M€
	PROVISIONS 1,2 M€	
	DETTES FINANCIERES 35,2 M€	
ACTIF CIRCULANT 4,8 M€ <i>(5,0M€ - 0,2M€ dép° créances dout.)</i>		
TRESORERIE 6,2 M€	PASSIF CIRCULANT 1,9 M€	BFR 2,9 M€

Le **bilan** retrace le patrimoine de la ville au 31/12

A l'actif, figurent les immobilisations (terrains, bâtiments etc), les créances (titres de recette en cours de recouvrement) et les disponibilités

Au passif, figurent les fonds propres de la Vile (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes

Fonds de roulement : il est égal à la différence entre les financements disponibles (dotations réserves, subventions, emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation). Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

La Trésorerie comprend le solde au Trésor et correspond à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement